

Prêt de politique de développement de l'IDA avec option de tirage différé en cas de catastrophe (Cat DDO)

Points forts

- *Une ligne de financement conditionnelle qui fournit une liquidité immédiate après une catastrophe naturelle, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique causées par un événement biologique.*
- *Les fonds deviennent disponibles pour le décaissement après que l'élément déclencheur du tirage - généralement la déclaration d'état d'urgence du pays - est atteint.*
- *Lors de l'approbation, un pays doit avoir un cadre de politique macroéconomique adéquat et un programme satisfaisant de gestion des risques de catastrophes naturelles et d'urgences de santé publique, que la Banque surveillera périodiquement.*

Le prêt de politique de développement avec option de tirage différé en cas de catastrophe (DPF Cat DDO) est une ligne de financement contingent qui fournit une liquidité immédiate aux pays pour faire face aux chocs liés aux catastrophes naturelles et aux urgences de santé publique causées par un événement biologique. Il améliore la préparation et la prévention des crises des pays grâce à des actions politiques et institutionnelles ainsi qu'à l'exigence d'un programme satisfaisant de gestion des risques connexes, que la Banque surveille pendant la mise en œuvre.

Approuvé avant la catastrophe, le DPF Cat DDO se décaisse rapidement une fois que l'événement se produit et que l'élément déclencheur de tirage est atteint - si la mise en œuvre du programme reste satisfaisante. Il sert de soutien budgétaire préliminaire pendant que les fonds d'autres sources, tels que l'aide bilatérale ou les prêts de reconstruction, sont mobilisés.

Le DPF Cat DDO est plus efficace dans le cadre d'une stratégie de gestion des risques plus large dans les pays fortement exposés aux catastrophes naturelles et aux urgences de santé publique. Le DPF Cat DDO peut également être complété par d'autres instruments de rétention et de transfert de risques qui fournissent une liquidité post-catastrophe, couvrent les pertes ou soutiennent la reconstruction. Les gouvernements déterminent la combinaison d'instruments de financement des risques de catastrophe en fonction d'une évaluation des risques, de la couverture souhaitée, du budget disponible et du rapport coût-éfficacité.

Caractéristiques principales

Critères d'accès : Pour accéder au DPF Cat DDO, les bénéficiaires doivent (i) avoir un cadre de politique macroéconomique adéquat;

et (ii) avoir un programme satisfaisant en place de gestion des risques de catastrophes naturelles et d'urgences de santé publique. La Banque mondiale surveillera ce programme périodiquement. Les deux critères doivent être remplis lors de l'approbation et de tout renouvellement potentiel. De plus, l'efficacité du programme de gestion des risques de catastrophes naturelles et d'urgences de santé publique sera continuellement évaluée tout au long de la phase de mise en œuvre. Les progrès seront mesurés par rapport aux indicateurs de résultats établis et à la mise en œuvre du programme de réforme. Le non-maintien d'une mise en œuvre satisfaisante du programme peut entraîner la suspension des tirages.

Limite par pays : La limite par pays pour les pays IDA est fixée à un maximum de 500 millions de dollars ou 1 % du PIB, le montant le plus bas étant retenu. Les clients de l'IDA avec des limites inférieures à 40 millions de dollars peuvent demander un Cat DDO jusqu'à un maximum de 40 millions de dollars.¹

Déclenchement du tirage : Le DPF Cat DDO a un élément déclencheur de tirage pré-spécifié lié à une catastrophe naturelle, généralement la déclaration d'état d'urgence du pays membre.

Période de tirage : La période de tirage est de trois ans, renouvelable une fois pour un maximum de six ans au total.

Critères de décaissement : Une fois l'élément déclencheur du tirage atteint, la mise en œuvre satisfaisante du programme de réforme soutenu par le DPF Cat DDO est requise. L'évaluation du cadre de politique macroéconomique n'est pas nécessaire au moment du décaissement.

Options d'extension : Un DPF Cat DDO existant (parent) peut être renforcé avec un nouveau financement (le DPF évolutif) pour permettre une augmentation des décaissements jusqu'à 100 % du montant de financement du DPF Cat DDO parent. Une demande de DPF évolutif est soumise à : (i) la conformité aux conditions de décaissement du DPF Cat DDO parent ; (ii) la prise en compte de la disponibilité des ressources de l'IDA ; et (iii) une évaluation selon laquelle des fonds supplémentaires sont nécessaires pour la réponse aux catastrophes. Ce financement supplémentaire est destiné à combler l'écart dans les situations où le montant disponible pour le tirage dans le Cat DDO parent peut être faible par rapport aux coûts attendus associés à la réponse aux catastrophes. Un DPF Cat DDO existant peut être complété jusqu'à 10 % des soldes non décaissés dans le portefeuille de projets d'investissement et de programmes pour résultats du pays, dans le cadre de l'option de réponse rapide (RRO). Lorsque le RRO est lié à un DPF Cat DDO, ses conditions de décaissement sont les mêmes que celles du DPF Cat DDO existant.

Sources de financement et tarification

Allocation pays concessionnelle de l'IDA : Un pays peut financer le DPF Cat DDO par son allocation pays concessionnelle de l'IDA (25 %), le guichet de réponse aux crises (25 %) et les ressources générales de l'IDA (50 %). Le DPF évolutif est financé par l'allocation pays concessionnelle de l'IDA. Les taux d'intérêt et les

¹ Les ressources de l'IDA pour les DPF Cat DDO continueront d'être plafonnées à 3 milliards de dollars (cumulatif).

conditions de remboursement suivent les conditions de financement standard de l'IDA.

Guichet « Scale-Up Window » régulier (SUW) : Les pays éligibles peuvent financer le DPF Cat DDO par le SUW régulier, qui est un crédit non concessionnel, suivant la tarification des prêts de la BIRD pour les pays du groupe A de la BIRD. Pour la tarification actuelle ici :

<https://treasury.worldbank.org/en/about/unit/treasury/ida-financial-products/lending-rates-and-fees>

Il y a des frais d'ouverture de 0,50 % sur le montant du prêt et des frais de renouvellement de 0,25 % sur le montant non décaissé lors de l'utilisation du SUW régulier. Les conditions de

remboursement suivraient celles des crédits non concessionnels de l'IDA.

Autres produits de financement des risques de catastrophe

Le Cat DDO fait partie d'une boîte à outils de gestion de crise plus large disponible auprès de la Banque mondiale, y compris la fenêtre de réponse aux crises (CRW), le mécanisme d'urgence pandémique et l'intermédiation de produits de gestion des risques de catastrophe tels que les obligations, les dérivés et les assurances.

Principaux termes et conditions

Éligibilité	Tous les clients éligibles à l'IDA - y compris les pays « blend » - après avoir satisfait aux critères d'approbation.
Critères d'approbation	L'existence d'un cadre de politique macroéconomique adéquat et d'un programme de gestion des risques de catastrophe satisfaisant, y compris des indicateurs de résultats définis pour la mise en œuvre du programme qui aborde les catastrophes naturelles, pouvant inclure des événements liés à la santé, sont nécessaires pour l'approbation.
Devise	<ul style="list-style-type: none"> Option d'allocation pays concessionnelle de l'IDA et option de soldes non décaissés : DTS, USD, EUR, JPY et GBP. Option SUW régulier : USD, EUR, JPY et GBP.
Tirage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à la totalité du montant du prêt est disponible pour le décaissement lorsqu'une catastrophe naturelle, y compris une catastrophe naturelle et une urgence de santé publique due à un événement biologique, se produit et lorsque la condition de déclenchement prédefinie est remplie à tout moment avant la date de clôture du prêt. L'éligibilité au tirage nécessite également la mise en œuvre satisfaisante du programme de réforme Jusqu'à la totalité du montant de l'engagement est disponible pour le décaissement à tout moment dans les trois ans suivant la signature de l'accord de financement.
Renouvellement	La période de tirage peut être renouvelée une fois, pour un maximum de six ans au total.
Conditions de remboursement	<ul style="list-style-type: none"> Option d'allocation pays concessionnelle de l'IDA et option de soldes non décaissés : Les conditions de remboursement suivraient celles des crédits concessionnels standard de l'IDA applicables au pays au moment de l'engagement. Option SUW régulier : Les conditions de remboursement suivraient celles des crédits SUW réguliers. Elles doivent être déterminées lors de l'engagement et peuvent être modifiées lors du tirage dans les limites de maturité régulières de la SUW en vigueur.
Taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> Identique aux conditions de financement standard de l'IDA Pour le SUW régulier, le taux d'intérêt consiste en un taux de référence variable basé sur le marché plus une marge variable.
Frais d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> Option d'allocation pays concessionnelle de l'IDA et option de soldes non décaissés : zéro pour cent. Option SUW régulier : 0,50 % du montant du crédit est dû dans les 60 jours suivant la date d'entrée en vigueur; peut être financé à partir des produits du prêt.
Frais de renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> Option d'allocation pays concessionnelle de l'IDA et option de soldes non décaissés : zéro pour cent. Option SUW régulier : 0,25 % du solde non décaissé.
Frais d'engagement	Aucun frais d'engagement.
Réengagement des soldes non décaissés	La portion de l'allocation pays concessionnelle de l'IDA des soldes non décaissés du Cat-DDO peut être réengagée à l'expiration.

Contact: **Miguel Navarro-Martin**, Manager, Financial Products & Client Solutions, The World Bank Treasury

✉ mnavarromartin@worldbank.org ☎ +1 (202) 458 4722 🌐 1225 Connecticut Avenue NW, Washington, D.C., 20433, U.S.A.